

POLE COIFFURE

CAP METIERS DE LA COIFFURE

en formation continue (10 mois)

Parole d'apprenti : " Coupe, mais pas tes doigts ! "

www.cfmda.fr
Renseignement : stoerke@cfdma.fr
Administratif et suivi : fc@cfdma.fr
5 rue de la Sablière
26250 LIVRON SUR DROME
04 75 61 69 55
Mis à jour le 11/12/25



PUBLIC

Salarié, demandeur d'emploi, personne en reconversion.

Prérequis : être titulaire au minimum d'un CAP

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 35 heures par semaine sur 10 mois, pour un total de 385 heures.

Classe de 12 à 14 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ateliers équipés. Salles informatiques.

Centre de ressources : ordinateurs, documentations, annales, sujets d'examens.

COUT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de la formation est de 5 216,75 € + frais d'équipements sur devis

La formation peut être financée par :

- Pôle Emploi
- CPF
- La Région
- Transition Pro pour les salariés
- Autofinancement

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Education Nationale de niveau 3 en fin d'année RNCP

39266

Nom du certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Date début certification : 01/09/2024

MODALITE D'EVALUATION

Examen Ponctuel

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Le (la) titulaire du CAP Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- l'accueil de la clientèle
- le conseil et la vente de service et produits

Il/elle gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Activités visées :

- Réalisation de prestations de coiffure : diagnostic, techniques, réalisation.
- Relations clientèle et participation à l'activité de l'entreprise : accueil, conseil et vente, contribution à l'activité.

MATIERES ENSEIGNEES

MATIÈRES PROFESSIONNELLES :

Pratique coiffure

Pratique orale

Technologie coiffure

Vente conseil

MATIÈRES SEMI-PROFESSIONNELLES / SAVOIRS ASSOCIES :

Gestion

Biologie appliquée

Arts appliqués

PSE (selon diplôme obtenu)

POURSUITES DE FORMATION

- BP Coiffure (possible au CFA)
- CS Coiffure Coupe Couleur (possible au CFA)
- BAC Professionnel Métiers de la Coiffure
- BAC Professionnel Perruquier Posticheur

Le titulaire du CAP Métiers de la coiffure est amené à exercer en :

- Salon de coiffure
- Salon itinérant
- Entreprise de coiffure à domicile
- Entreprise liée au secteur de la coiffure, production et distribution de produits capillaires
- Entreprises du spectacle et de la mode
- Etablissements et institutions avec des activités de coiffure intégrées :
 - Centres esthétiques et de thalassothérapie
 - Etablissements de tourisme et loisirs
 - Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées

CANDIDATURE et DELAIS D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de novembre en vous connectant sur notre site : www.cfmda.fr, onglet : "Candidature à la formation".

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres d'apprentissage de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année scolaire. L'inscription se fera sous réserve de places disponibles à la signature d'une convention de stage. Si la formation atteint sa capacité maximale, une liste d'attente sera ouverte.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive. Le service développement et l'assistante formation accompagnent les candidats et les entreprises dans la signature d'une convention de stage.

HANDICAP / ACCESSIBILITE



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique : « Dispositif d'accompagnement des apprenants porteurs de handicap »

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur le site du CFMDA dans la rubrique : « Taux et Ratios ».

INFOS PRATIQUES

Restauration sur place

Lignes de bus directes par KEOLIS

Casiers

